



DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
Commune de
SAINT SATURNIN LES AVIGNON

*Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Municipal
République Française*

*Séance du 30 mars 2023
à 18 heures 30*

Nombre de Membres		
En exercice	Présents	Présents et représentés
27	20	25

Date de la convocation
24/03/2023

Date d'affichage
04/04/2023

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Serge MALEN, Maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon,

Présents : MALEN Serge - BONNEFOUX Chantal - COSTE Josiane - FISCHER Lionel - CACELLI Alex - RANC Sylvie - LOUIS-VASSAL Patrick - CRAPONNE Jean-Louis - CUP Christine - GARREL Régine - ORLANDI Pascal - DEL NISTA Xavier - RABERT Guylaine - MORETTI Karine - BOUIX Sandra - GUINTRAND Tamara - BOLIMON Lionel - COUSTON Rémy - DUCLERCQ Jean-Pierre - PENALVA Sylvain - PLAZA PUTTI Mireille.

Procurations :

M. ANDRÉ Claude a donné procuration à Mme MORETI Karine.
Mme SALUZZO Joëlle a donné procuration à Mme COSTE Josiane.
M. FILLIERE Thierry a donné procuration à M. MALEN Serge.
M. TRICHARD Frédéric a donné procuration à Mme BONNEFOUX Chantal.
Mme ADAM Carole a donné procuration à M. COUSTON Rémy.
Mme PILLOT Marion a donné procuration à M. BOLIMON Lionel.

Mouvement en cours de séance : arrivée de M. TRICHARD au moment de la présentation de la délibération n°2023-03-12.

Monsieur Serge MALEN, Maire, a assisté à la discussion mais s'est retiré au moment du vote. Il n'est donc pas pris en compte dans le calcul du quorum.

Secrétaire de séance : Mme COSTE Josiane a été nommée secrétaire de séance.

**Nature de l'acte : 7.1.1. Budgets et comptes
DELIBERATION N° 2023-03-12**

OBJET : FINANCES – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2022

RAPPORTEUR : Madame Chantal BONNEFOUX, adjointe déléguée aux finances, à l'action sociale et au logement.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12, L 2121-14 et L 2121-31,

VU l'adoption, pour le budget principal de la commune, du budget primitif 2022 le 31 mars 2022 (délibération n°2022-03-20), de la décision modificative n°01-2022 le 29 septembre 2022 (délibération n° 2022-09-64), de la décision modificative n°02-2022 le 12 décembre 2022 (délibération n° 2022-12-78),

Vu la délibération de ce jour approuvant le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2022 présenté par le monsieur le Comptable de la trésorerie d'Avignon municipale,

Vu le compte administratif de l'exercice 2022 de la commune présenté par monsieur le Maire,

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le rapport suivant :

Le compte administratif communal de l'exercice 2022 vous a été remis. Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Ce document retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice. Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées et les services rendus à la population, et témoigne de la santé financière de notre commune.

En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal élit un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

Mme BONNEFOUX Chantal est élue présidente de séance.

Mme BONNEFOUX rapporte le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par M. le Maire (présentation par chapitre).

Mme BONNEFOUX, présidente de séance :

Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2022, qui est résumé par les tableaux ci-joints (présentation par chapitre).

Constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

<i>SECTION</i>	Excédent	Déficit
Fonctionnement	1 519 614,57 €	
Investissement		374 933,62 €

VU l'état des restes à réaliser s'établissant comme suit :

<i>SECTION</i>	Recettes	Dépenses
Investissement	103 741,00 €	553 320,79 €
Solde		449 579,79 €

EXERCICE 2022	RÉSULTAT DE L'EXÉCUTION		
	Dépenses	Recettes	Solde
	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	
Fonctionnement sauf 002	5 328 066,74 €	6 101 936,25 €	773 869,51 €
Investissement sauf 001	1 365 927,04 €	800 543,16 €	-565 383,88 €
TOTAL DU BUDGET	6 693 993,78 €	6 902 479,41 €	208 485,63 €
002 Résultat reporté N - 1		745 745,06 €	745 745,06 €
001 Solde d'investissement N - 1		190 450,26 €	190 450,26 €
TOTAL PAR SECTION			
Fonctionnement	5 328 066,74 €	6 847 681,31 €	1 519 614,57 €
Investissement	1 365 927,04 €	990 993,42 €	-374 933,62 €
RÉSULTAT DE CLÔTURE (a)	6 693 993,78 €	7 838 674,73 €	1 144 680,95 €

	RESTES A RÉALISER		Solde
	Dépenses	Recettes	
	Engagées non mandatées	Titres restant à émettre	
Investissement	553 320,79 €	103 741,00 €	-449 579,79 €
TOTAL RAR (b)	553 320,79 €	103 741,00 €	-449 579,79 €

RÉSULTAT (a) + (b)	CUMULÉ	7 247 314,57 €	7 942 415,73 €	695 101,16 €

SOIT UN EXCÉDENT DEFINITIF DE 695 101,16 €

Le résultat brut global de clôture 2022 du budget principal est de 1 144 680,95 €.

Le résultat net global de clôture (prenant en compte les restes à réaliser) est donc de 695 101,16 €.

Après avoir entendu en séance le rapport,

M. le Maire ayant quitté la séance,

AYANT OUI l'exposé de son rapporteur,

APRES AVIS de la commission des affaires générales réunie le 20 mars 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2022.

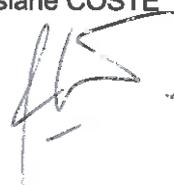
RÉSULTAT DU VOTE

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
21	1	3
	M. PENALVA	M. BOLIMON M. COUSTON Mme ADAM

Le Maire,
Serge MALEN



Le secrétaire de séance
Josiane COSTE



certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture le 04/04/2023 de la publication le 04/04/2023 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 411 794,00	1 272 770,37	43 780,92	0,00	95 242,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 289 460,00	3 272 168,80	0,00	0,00	17 291,20
014	Atténuations de produits	84 350,00	79 957,88	0,00	0,00	4 392,12
65	Autres charges de gestion courante	421 610,00	410 344,09	0,00	0,00	11 265,91
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 207 214,00	5 035 241,14	43 780,92	0,00	128 191,94
66	Charges financières	21 790,00	16 667,05	2 400,57	0,00	2 722,38
67	Charges exceptionnelles	26 108,00	24 987,92	0,00	0,00	1 120,08
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses Imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 255 112,00	5 076 896,11	46 181,49	0,00	132 034,40
023	Virement à la section d'investissement (2)	960 738,86				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	205 589,14	204 989,14			600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 166 328,00	204 989,14			961 338,86
TOTAL		6 421 440,00	5 281 885,25	46 181,49	0,00	1 093 373,26
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	83 500,00	85 351,91	0,00	0,00	-1 851,91
70	Produits services, domaine et ventes div	361 410,00	409 380,25	22 716,28	0,00	-70 686,53
73	Impôts et taxes	4 062 200,00	4 371 290,05	0,00	0,00	-309 090,05
74	Dotations et participations	1 102 500,00	1 129 172,56	8 784,52	0,00	-35 457,08
75	Autres produits de gestion courante	64 344,94	73 060,23	0,00	0,00	-8 715,29
Total des recettes de gestion courante		5 673 954,94	6 068 255,00	31 500,80	0,00	-425 800,86
76	Produits financiers	0,00	170,44	0,00	0,00	-170,44
77	Produits exceptionnels	1 740,00	2 010,01	0,00	0,00	-270,01
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 675 694,94	6 070 435,45	31 500,80	0,00	-426 241,31
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		5 675 694,94	6 070 435,45	31 500,80	0,00	-426 241,31
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 745 745,06				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 552,00	25 384,94	58 916,68	6 250,38
204	Subventions d'équipement versées	10 500,00	5 457,00	0,00	5 043,00
21	Immobilisations corporelles	1 379 264,80	823 883,30	475 084,11	80 297,39
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	324 623,20	293 921,80	19 320,00	11 381,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 804 940,00	1 148 647,04	553 320,79	102 972,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	215 600,00	215 600,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	215 600,00	215 600,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 020 540,00	1 364 247,04	553 320,79	102 972,17
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 680,00	1 680,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 680,00	1 680,00		0,00
	TOTAL	2 022 220,00	1 365 927,04	553 320,79	102 972,17
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	369 746,00	237 703,41	103 741,00	28 301,59
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	369 746,00	237 703,41	103 741,00	28 301,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	189 971,01	252 095,88	0,00	-62 124,87
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	104 044,73	104 044,73	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	30,00	0,00	-30,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	294 015,74	356 170,61	0,00	-62 154,87
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	663 761,74	593 874,02	103 741,00	-33 853,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	960 738,86			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	205 589,14	204 989,14		600,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 680,00	1 680,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 168 008,00	206 669,14		961 338,86
	TOTAL	1 831 769,74	800 543,16	103 741,00	927 485,58

VILLE DE ST SATURNIN LES AVIGNON - Budget COMMUNE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 190 450,26			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.